

LA MUNICIPALITE

AU CONSEIL COMMUNAL
DE ST-LEGIER-LA CHIESAZ

PREAVIS No 19-2010

**Concernant le remplacement de la conduite de
distribution et de défense incendie au chemin de la
Chaumény**

Date proposée pour la 1^{ère} séance de commission:
le 15 novembre 2010 à 18.30

en la salle de la Municipalité
route des Deux-Villages 23

St-Légier-La Chiésaz, le 1^{er} novembre 2010

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs,

1. Préambule

Les travaux urgents et imprévus projetés par la Romande Energie dans le quartier du chemin de la Chaumény donnent la possibilité à la Municipalité de Saint-Légier-La Chiésaz de rénover le réseau de distribution d'eau potable et de défense en minimisant les coûts de génie civil.

Conformément au plan directeur de la distribution de l'eau, la Municipalité prévoit de remplacer les installations du Service des eaux dans la deuxième partie du chemin de la Chaumény entre les parcelles N° 1843 et 1848 sur une longueur de 170 mètres. La conduite en Eternit Ø 100 mm existante ne dispose pas du diamètre minimum de 125 mm requis pour la défense incendie.

Les raccordements d'eau potable privés seront transférés sur la nouvelle conduite, les propriétaires seront informés de l'état de leur tuyau afin de le remplacer le cas échéant.

2. Projet

La Municipalité propose d'engager les travaux suivants :

- Au point A (voir plan de situation annexé), connexion sur la conduite existante en polyéthylène soudé bout à bout PE 100 PN 10 Øext. 160 mm / Øint. 141.0 mm posée en 2009 lors de la réalisation du préavis N° 05/2009.
- Sur le tronçon A-F, pose de la nouvelle conduite en polyéthylène soudé bout à bout PE 100 PN 10 Øext. 160 mm / Øint. 141.0 mm sur une longueur de 170 mètres, pose d'une nouvelle borne-hydrante à raccord unique Storz Ø 55 mm.
- Au point D, reprise de la branche aval en fonte Ø 125 mm sur la nouvelle conduite. Pose de 3 vannes de réseau DN 150.
- Au point F, connexion de la nouvelle conduite sur le tuyau en Eternit Ø 100.
- Reprise des raccordements privés sur la nouvelle conduite.

La Romande Energie, pressée de réaliser les travaux de sécurisation de son réseau débutera le chantier à la mi-novembre 2010 sur des tronçons communs. Il a été conventionné que la Romande Energie prendrait à sa charge les frais de génie et d'appareillage à déboursier jusqu'au vote du présent préavis.

3. Coût des travaux

Le devis général des travaux établi par le bureau Herter & Wiesmann SA sur la base des soumissions rentrées se répartit selon les positions suivantes :

		Total
Travaux de génie civil	CHF	107'570.00
Travaux d'appareillage	CHF	46'230.00
Travaux géométriques	CHF	2'000.00
Eclairage public	CHF	7'800.00
Honoraires d'ingénieur	CHF	20'500.00
Divers et imprévus, environ 10 %	CHF	17'580.00
Total HT	CHF	201'680.00
TVA 7.6 %*	CHF	15'300.00
Total TTC	CHF	<u>216'980.00</u>

Le subside de l'ECA pour les installations utiles à la défense incendie devrait être de l'ordre de CHF 40'000.- TTC.

* La TVA est récupérable via l'impôt préalable sur investissement pour les travaux concernant notre service des eaux.

4. Aspects financiers

Financement

Le financement des travaux sera assuré par la trésorerie courante.

Amortissement

Il est proposé d'amortir un montant de CHF 193'880.- HT sur une durée de 10 ans au maximum pour les travaux concernant l'eau potable. Le montant concernant l'éclairage public, soit CHF 8'400.- TTC sera amorti via l'exercice courant sur le compte 430.3143.

5. Conclusions

Vu ce qui précède, la Municipalité demande à ce qu'il plaise au Conseil communal :

- ⇒ Autoriser la Municipalité à exécuter les travaux tels que prévus dans le présent préavis ;
- ⇒ Accorder à la Municipalité un crédit de CHF 216'980.- pour ces travaux ;
- ⇒ Encaisser la subvention de l'ECA ;
- ⇒ Financer la dépense par la trésorerie courante ;
- ⇒ Amortir le montant de CHF 193'880.- HT sur une durée de 10 ans au maximum et le solde de CHF 8'400.- TTC via le compte 430.3143.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic

Le Secrétaire

J. de Gautard

J. Steiner

Annexe : 1 plan de situation du projet

Municipal-délégué : M. Bovay

LEGENDE

- Conduite ESP existante avec vanne
- Borne-hydrante existante
- Conduite ESP nouvelle avec vanne
- Collecteur EU existant avec chambre
- Collecteur EC existant avec chambre

